

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE - DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2023 : BUDGET PRINCIPAL
ANNEXE N°2 RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON**

**Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser les participations d'équilibre des ZAC
versées en investissement (transfert en fonctionnement)**

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 100 000,00	
20415342	Subventions d'équipement aux organismes publics – EPL et services rattachés-Bâtiments et installations		287 448,00
204182	Subventions d'équipement aux organismes publics – Organismes publics divers-Bâtiments et installations		36 803 000,00
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations		88 009 552,00
Total		125 100 000,00	125 100 000,00

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements antérieurs constatés à tort des participations d'équilibre des ZAC versées en investissement

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		8 131 662,00
2804182	Amortissements – Subventions d'équipement aux organismes publics – Divers – Bâtiments et installations	1 226 766,00	
280422	Amortissements – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations	6 904 896,00	
Total		8 131 662,00	8 131 662,00

Autres opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements antérieurs constatés

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		210 904,00
280422	Amortissements – Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Bâtiments et installations	210 904,00	
Total		210 904,00	210 904,00

Opération d'ordre non budgétaire visant à constituer la provision initiale pour compte épargne temps

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	20 203 230,16	
1541	Provision pour compte épargne temps		20 203 230,16
Total		20 203 230,16	20 203 230,16

BUDGET SUPPLEMENTAIRE - DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2023 : BUDGET PRINCIPAL**ANNEXE N°2 RELATIVE AUX REGULARISATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE DE LA METROPOLE DE LYON**

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements antérieurs constatés à tort

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		43 690,00
281321	Amortissements – Constructions – Immeubles de rapport	43 690,00	
Total		43 690,00	43 690,00

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser les écarts constatés entre l'inventaire comptable et l'actif

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1021	Dotations		363 425,00
2111	Terrains nus	2 713,00	
2112	Terrains de voirie	357 162,00	
2138	Autres constructions	3 550,00	
Total		363 425,00	363 425,00

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser des amortissements non passés

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	237,00	
28138	Amortissements – Autres constructions		237,00
Total		237,00	237,00

Opérations d'ordre non budgétaires visant à régulariser les opérations de neutralisation des amortissements des subventions (aides COVID)

Nature comptable	Libellé nature comptable	Montant débité en euros	Montant crédité en euros
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		20 600,00
198	Neutralisation des amortissements	20 600,00	
Total		20 600,00	20 600,00